

# CONVENTION ANIMAL DE COMPAGNIE

GITE ET CHAMBRE D'HOTES « LE PLESSIS »

Mme Fortin hélène

2 rue de l'église 71190 Broye

03.85.54.38.70 06.86.78.16.01

[www.leplessisgiteetchambre71.e-monsite.com](http://www.leplessisgiteetchambre71.e-monsite.com)



Séjour du ..... au : .....  
Référéncé au contrat de (locataire principal) : .....  
Nom du propriétaire de l'animal : .....  
Type d'animal : .....  
No de marquage : .....

Le client qui signe le contrat de réservation ,mentionnant la présence d'un animal, est supposé avoir lu préalablement cette convention et y adhérer .

**Vos animaux de compagnie sont les bienvenus au Plessis.**

Nous avons nous-mêmes de nombreux animaux (chat, ânes) et nous souhaitons que votre animal puisse cohabiter au mieux avec nos animaux.

Dans cette optique nous vous informons que les animaux familiers non domestiques ainsi que les NAC (sauf petits rongeurs et lapins en cage sur accord du propriétaire) et les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis dans notre structure d'hébergement.

**Vous ne pouvez pas vous présenter « au Plessis » avec votre animal sans nous avoir informés au préalable**

## la pratique

Il va de soi qu'en aucun cas et sous aucun prétexte, **vous ne laisserez votre animal seul dans la chambre d'hôtes, le gîte.** Il sera sous la surveillance constante de ses maîtres et ne pourra être laissé en liberté dans la propriété.

Par ailleurs, il va de soi que, à l'extérieur, **vous prendrez soin de ramasser ses éventuelles déjections** et de les jeter à l'endroit qui vous aura été indiqué préalablement et de reboucher ses trous le cas échéant.

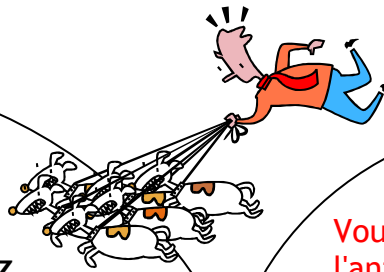
**Concernant le risque accru d'infestation des lieux par des puces, vous vous engagez à avoir traité votre animal contre les puces.**

## La loi

Tout propriétaire d'un animal de compagnie a des droits (celui de partir en vacances avec son animal familier) mais aussi des devoirs (responsabilité du propriétaire pour les dégâts et troubles de jouissance), tel que régis par la loi n° 70-598 du 9 juillet 1970, article 10, et est supposé se conformer aux prescriptions en matière de vaccination et d'hygiène et être en possession

- des copies des vaccinations obligatoires à jour
- de l'identité de l'animal et de son marquage





Pendant votre séjour, vous veillerez scrupuleusement à :

- prévoir une serviette pour sécher votre animal lorsqu'il rentre d'une promenade humide
- prévoir panier ou cage, couverture, gamelle et autres équipements dédiés à l'animal
- lui interdire l'accès aux lits, canapé et autres éléments de confort textiles.

Dans le cas où des éléments textiles (oreiller, canapé, matelas, couverture, etc.) auraient été souillés, nous serions contraints de vous faire payer leur nettoyage s'il est possible ou sinon l'intégralité de leur remplacement

L'état des lieux de sortie fera l'objet d'une attention particulière.

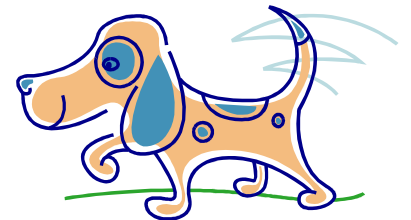
Concernant la présence de poils d'animaux:

**Nous vous demandons de bien aspirer consciencieusement tous les coins et recoins susceptibles de présence de poils d'animal :**

**Vous veillerez à ce que l'animal ne griffe ,ni ne mordille les meubles.** Si c'était le cas, nous vous prions d'avoir l'amabilité de nous signaler les dégâts afin que nous puissions trouver ensemble le meilleur arrangement possible de dédommagement.

Pour les chats, un bac litière peut vous être prêté sur simple demande mais le client apportera la litière. Le propriétaire de l'animal apportera la nourriture spécifique pour son animal.

Pensez aux futurs locataires qui eux n'auront pas forcément un animal de compagnie et pensez aux petits enfants qui jouent au sol!



**Dans le cas où les dégradations faites par votre animal rendraient impossible d'honorer notre contrat avec les locataires suivants, vous vous engagez à supporter le préjudice occasionné à nous et aux autres locataires.**

Si cette convention est compatible avec votre façon d'éduquer votre animal, si vous êtes prêt à assumer les conséquences des dégradations éventuelles de votre animal et si vous partagez notre façon de concevoir vos vacances « au plessis » avec votre animal alors nous vous recevrons avec grand plaisir et votre animal sera le plus heureux du monde de pouvoir passer de belles vacances avec ses maîtres.

D'avance, merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Fait à

Le

Lu et approuvé

